

Tous ces compléments attestent ce que M. de Trigon a justement dit des fortes attaches bretonnes du romancier maritime (4).

L'ŒUVRE DU COMITÉ D'HISTOIRE DE L'OCCUPATION ET DE LA LIBÉRATION DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Les Comités départementaux d'histoire de l'Occupation, constitués dans l'été de 1945, étaient destinés en principe à prolonger dans les départements l'activité et plus particulièrement les enquêtes de la *Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France*, créée officiellement à Paris, dès le lendemain de la Libération, sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale.

Dans beaucoup de départements, les Comités, pour des raisons diverses, n'arrivèrent pas à fonctionner ni souvent même à se constituer.

Il n'en fut pas ainsi en Loire-Inférieure où, dès le mois de juillet 1945, le Comité départemental tenait sa réunion constitutive, aux Archives départementales. Il comprenait alors quinze membres recrutés de la manière la plus éclectique : personnes ayant la pratique du travail historique, membres de l'enseignement du premier et du deuxième degré, militants de la Résistance ayant le souci de conserver les traces de leurs activités variées. On y remarquait notamment trois instituteurs publics et un prêtre.

Le Comité n'a pas cessé depuis deux ans et demi de se réunir régulièrement chaque mois. Néanmoins si, aux premières séances, les assistants furent relativement nombreux, très vite il y eut du déchet. Depuis longtemps, les réunions ne groupent plus guère que cinq ou six personnes, toujours les mêmes, qui, avec un dévouement et un désintéressement qu'il faut souligner, ont essayé de

(4) *Les Origines bretonnes de Gabriel de La Landelle*. Bulletin de notre Société. 1947. n. 6. Voir aussi C^e DE ROSMORDUC, *La Noblesse de Bretagne*, t. I, p. 344.

recueillir, suivant la formule donnée par la Commission supérieure parisienne, « la documentation existante, et quand elle n'existe pas, de la créer sous forme de témoignages ».

Comme il ne fallait pas compter que les personnes touchées consentiraient à se défaire définitivement des documents qu'elles avaient entre les mains, il était nécessaire d'avoir un secrétariat permanent chargé d'exécuter des copies. Pour cela, le Comité dut se préoccuper de trouver des fonds. Une importante subvention obtenue du Conseil général de la Loire-Inférieure facilita la mise en marche : on se procura une machine à écrire ; une sténo-dactylo travailla à longueur de journée à mettre au net les notes des séances du Comité et les auditions, ainsi qu'à reproduire les documents confiés au Comité. Plus tard, la ville de Nantes accorda également une assez large subvention. Un appel fut lancé aux communes du département qui donna de minimes résultats. Enfin, le ministère de l'Éducation nationale fit de son côté un geste. En somme, grâce surtout aux subventions du département et de la ville deux fois renouvelées, le Comité a pu faire un travail important.

Au début, il s'efforça de fonder ses enquêtes sur un copieux questionnaire envoyé par la Commission parisienne qui avait considéré avant tout ce qu'on a appelé le « Mouvement de résistance », supposé avoir des archives — supposition presque toujours gratuite —, mais, de toute façon, certains points d'importance primordiale devaient être élucidés : origine du mouvement, recrutement, organisation, répression policière, action propre sous ses formes variées, contacts avec les autres mouvements. Au total, 80 questions environ étaient posées.

Sur le papier, c'était parfait, rien n'avait été omis. Dans la réalité, les choses se présentèrent autrement. Parmi les très nombreuses personnes touchées ou entendues, aucune ne consentit à répondre au questionnaire tel qu'il leur avait été remis. En fait, il ne servit guère qu'aux membres du Comité pour leur rappeler que certaines questions essentielles devaient être posées aux informateurs et aux témoins, et encore à condition que ceux-ci eussent la possibilité ou le désir d'y répondre.

En somme quels documents a pu réunir le Comité ?

D'abord, de très abondants témoignages de personnes

qui sont venues dire devant le Comité ce qu'elles avaient fait ou ce qu'elles avaient vu. Sauf un petit nombre qui avaient préparé leur déposition et mis de l'ordre dans leurs souvenirs, la plupart parlaient sans notes, souvent au hasard de leurs souvenirs, insistant fréquemment sur des faits personnels mais secondaires, avec parfois des prises à partie assez vives aux dépens de compagnons absents ou disparus, et sans qu'il fut toujours possible de contrôler l'exactitude des dires. Des questions posées par des membres du Comité réussissaient néanmoins à faire préciser certains points, à établir l'accord formel, ou à constater le désaccord irréductible. D'une manière générale, les témoins, presque toujours de bonne foi, avaient tendance à enfler l'importance de leur rôle ou celui de leur réseau ou de leur groupe. Des préoccupations politiques se sont parfois fait jour.

Toutes ces observations pourraient s'appliquer également aux témoignages écrits dont le Comité a pu obtenir le dépôt.

Il est arrivé que les documents écrits prissent la forme de véritables rapports, mieux composés, mieux réfléchis, mais par suite manquant de la spontanéité d'une déposition orale.

A toute cette documentation on peut faire le reproche commun de n'avoir pas été établie au moment même où les événements se sont passés. De là des lacunes et, à l'occasion, des contradictions internes. Des noms d'emprunt n'ont pas toujours été identifiés avec exactitude. Les informateurs ont eu souvent de la peine à donner des dates précises et certaines. En somme, pour une large part, cette documentation reposait sur la mémoire, plus ou moins fidèle et de plus en plus incertaine à mesure que le temps s'écoule. Il est symptomatique à ce point de vue que, malgré des convocations réitérées, les auditions se font difficiles à obtenir, de même que les dépôts de rapports écrits.

Un appel adressé récemment par l'autorité académique à tous les instituteurs publics n'a été que peu entendu. A l'heure actuelle, cette source de documentation apparaît à peu près épuisée.

Quelques journaux locaux et clandestins de résistance, dactylographiés ou ronéotypés, ont été déposés et trans-

crits. Mais il a été impossible de constituer des collections des grands organes clandestins et imprimés, comme *Libération*, *Combat*, *Franc-Tireur*, *Défense de la France*, etc. Certains pourtant ont circulé sous le manteau en Loire-Inférieure : nous en avons eu personnellement en mains à l'époque.

En ce moment, le Comité essaie de recueillir une catégorie de documents qui importent moins pour l'histoire des faits que pour celle de l'esprit public au temps de l'occupation. Ce sont les journaux ou mémoriaux privés, tenus, sinon au jour le jour, du moins dans le temps même par des personnes de divers milieux qui notaient les menus faits, les bruits, leurs impressions ou leurs réactions. Souvent les rédacteurs font des difficultés pour livrer, même temporairement, leur manuscrit, en raison de ce qu'ils peuvent obtenir d'ordre intime. Néanmoins, quelques journaux de ce genre ont été communiqués.

Enfin, en ce qui concerne les opérations de caractère militaire menées à l'époque de la Libération par les groupes armés connus sous le nom de F. F. I., des historiques de bataillon, de qualité d'ailleurs inégale, ont apporté une documentation utile, complétée par quelques témoignages personnels.

En Loire-Inférieure, ces opérations se sont prolongées durant tout l'hiver de 1944-1945 et jusqu'au mois de mai suivant, sur le front dit de la « poche » de Saint-Nazaire.

Mais sur ce qui s'était passé à l'intérieur même de la poche, aussi bien avant qu'après le mois d'août 1944, les renseignements manquaient absolument. Aussi le Comité a-t-il cru nécessaire d'envoyer sur place deux commissaires enquêteurs qui ont parcouru la région de Saint-Nazaire, interrogeant les personnes déjà connues ou signalées comme pouvant fournir des témoignages, sinon toujours sûrs, au moins dignes d'être recueillis.

Au total, le Comité a pu ainsi constituer un corps de documentation comprenant environ 200 dépositions ou rapports, plus ou moins étendus, de caractère extrêmement varié. Le tout a été déposé simultanément aux Archives départementales et à la Bibliothèque municipale de Nantes. Pour des raisons faciles à comprendre, la communication demeure réservée pour de longues années.

Il est évidemment trop tôt pour essayer de faire la synthèse. Le Comité n'avait pas mission de faire l'histoire de l'Occupation et de la Libération en Loire-Inférieure, mais seulement de préparer et de conserver des documents qu'utiliseront plus tard les historiens.

Il va de soi que ces dossiers ne devront être mis en œuvre qu'avec toutes les précautions que commandent les règles de la saine critique historique. Ce ne sera pas toujours facile ! Ils devront être confrontés notamment avec ce qu'on retrouvera alors dans les archives publiques, administratives, judiciaires, militaires, etc., lesquelles, en beaucoup de leurs éléments, ne seront pas accessibles aux chercheurs avant longtemps.

Pendant de toutes ces traces de l'activité individuelle ou de réseaux — renseignements, sabotage, action armée, etc. — il semble que l'on puisse dès maintenant tirer quelques certitudes essentielles en Loire-Inférieure : dès l'été de 1940, la Résistance naît à la fois dans les milieux des associations des anciens combattants, réformés et mutilés, et dans les groupements syndicaux sur l'initiative de militants, soit cégétistes *apolitiques* soit catholiques ; on n'a découvert aucun signe de l'activité de formations communistes, en tant que telles, avant l'été de 1941 ; l'esprit — à défaut de l'action — de résistance se rencontre dans tous les milieux sociaux dès 1940 ; enfin la participation directe de la Loire-Inférieure aux opérations militaires de la Libération a été tardive, en raison du fait que les organisations locales avaient été décapitées quelques semaines plus tôt par des arrestations massives, et aussi de ce que les armes manquaient dangereusement pour une action efficace.

Pour le reste, il faut s'en remettre à l'avenir. Lorsque tous les documents auront été produits, ici et ailleurs, — car cette histoire est terriblement enchevêtrée, — lorsque le recul du temps permettra de prendre une vue plus haute et plus large des faits, c'est alors seulement qu'il sera possible d'entreprendre une œuvre authentique d'historien.

S. CANAL.
